



Comité Saint-Roch

THUIN

31.

Mesdames et Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 7 juin 2019. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

Sociétés absentes : Flanqueurs de la Garde

Nous retenons

	Points	Observations
SAMEDI	Véhicules	Des véhicules circulaient illégalement dans le périmètre de sécurité
	Barrières	Problèmes de respect des horaires d'ouverture et de fermeture
	Fin du tir des campes	[La musique des Carabiniers n'a pas joué la Brabançonne avec celle de la Compagnie St-Roch]
	Retraite	Ordre du cortège du dimanche peu respecté
	Monument Au Marcheur	Les sociétés passent bien devant et se disloquent dans le Moustier mieux que l'an dernier Ecart trop conséquent, notamment, entre les Chasseurs Carabiniers et les Zouaves Pontificaux Monument assez sale Le placement d'un éclairage mettant en valeur le monument serait un plus
	Flambeaux	Les communications (consignes, dessins, bâches, messages aux sociétés...) portent leurs fruits Bac additionnel à la rue t'Serstevens a évité la « surchauffe » de celui situé sous le marronnier Examiner la possibilité de remplir les bacs d'eau
Divers	Le samedi après-midi, le port du sombrero par plusieurs zouaves pontificaux était inapproprié	

DIMANCHE	Véhicules	Des véhicules circulaient illégalement dans le périmètre de sécurité → faire dresser des PV par la police à la barrière sur la rue d'Anderlues ?
	Chapelle	Arrivée de la charrette des Sapeurs & Artilleurs pendant le rassemblement de la délégation → blocage de la rue du Fosteau → demander qu'elle arrive soit avant 9h soit après la cérémonie
	Descente de saint Roch	Début de la cérémonie avec 15 min. de retard
	Barrières	Barrières correctement fermées dès 12h30, comme prévu dans l'arrêté de police. Or, à cette heure, la SRZP n'est pas encore entrée dans le périmètre sécurisé. Suggérer aux autorités une fermeture plus tardive ?
	Boissons	Durant la marche, certaines (parties de) sociétés s'arrêtent devant les cafés ou buvettes pour se désaltérer entraînant un ralentissement, des écarts... au sein du cortège
	Arrivée sur les Waibes	Écarts importants entre les Mousquetaires et les PVH (7 min.), entre la délégation fossoise et les Artilleurs (13 min.), entre l'Escadron et la Jeune Compagnie (9 min.) et entre la Zouaverie et les Carabiniers (8 min.) Durée du cortège : 1h45
	Départ des Waibes	Le départ de toutes les Sociétés s'est fait en 1h20 Pour certaines sociétés, peu après le départ, elles se retrouvent déjà à l'arrêt suite à l'effet yoyo dû aux sociétés qui effectuent déjà leur rentrée → air solennel joué seulement à hauteur du square de l'église de la Ville-Basse → ne pas attendre que la rue t'Serstevens soit vide avant de la parcourir La rentrée, comprenant celle de la statue de saint Roch dans l'église, dure 2h00

LUNDI	Messe	<p>Suite au départ de la place t'Serstevens dès 8h30 et l'arrivée continue des sociétés, début de la messe à l'heure convenue (10h00)</p> <p>Début du réveil des sociétés à leur meilleure convenance à condition d'être à l'heure sur la place t'Serstevens</p> <p>Depuis cette année, afin que les marcheurs ne défilent pas, dans l'église, sans musique, une batterie joue en permanence.</p> <p>Lors de l'entrée de la batterie suivante, deux airs se superposent sans que cela ne soit un problème</p> <p>Refus du commandant et du second des Enfants de ste Barbe, société mise à l'honneur, de se placer sur les marches du cœur de l'église</p> <p>Bien peu de marcheurs dans l'église durant la messe</p> <p>→ assurer la présence d'une délégation minimale de chaque société</p> <p>Réclamer la présence de secouristes ?</p> <p>Réclamer la présence de pompiers à proximité de l'église ?</p>
	Montée vers la Maladrie	<p>Certaines sociétés s'arrêtent en montant la rue du Fosteau contrairement à ce qui est convenu</p> <p>Certains marcheurs sont déjà sur le plateau de la Maladrie alors que leur société n'y est pas encore arrivée</p>
	Départ de la Maladrie	<p>Départ tardif suite à la longueur de la cérémonie religieuse à la chapelle</p> <p>Le départ de toutes les Sociétés s'est fait en 1h08</p> <p>Démarrage trop lent de la Zouaverie depuis le chemin de la Croix ayant pour conséquence de ralentir les Chasseurs Carabiniers</p>
	Dernier hommage à la statue	<p>Cette année encore, seule la Zouaverie ne l'a pas rendu</p>
	Rentrée sur la place du chapitre	<p>Ecarts très différents entre sociétés</p> <p>→ dès que la société arrive sur la place du Chapitre, la suivante doit se trouver à hauteur du carrefour entre la Grand'Rue et la rue des Ombiaux</p> <p>Hommage rendu aux autorités uniquement du côté du Rapido. Arrivées sur la place, les sociétés doivent juste se préoccuper de former un carré</p>

	Remise des médailles	<p>Protocole beaucoup trop peu respecté par les sociétés, les spectateurs, les photographes amateurs...</p> <p>Vu le grand nombre de marcheurs, manque de place</p> <p>→ réduire la taille de l'estrade ?</p> <p>→ barrière sur la place alignée sur l'arrière de l'estrade ?</p> <p>→ améliorer la sonorisation ?</p> <p>Entrée en dernier sur la place des Enfants de ste Barbe : sans demande préalable au CSR, concertation et préparation</p> <p>Remerciements à Vincent Devos pour avoir demandé à « ses » hommes de laisser un passage aux Enfants de ste Barbe</p> <p>Pas d'air joué par la batterie des Enfants de ste Barbe lors des remises de décoration pour 25 et 35 participations à la Marche</p> <p>→ certains suggèrent une reprise de l'organisation de la cérémonie par le CSR. A tout le moins, une réforme profonde est nécessaire</p>
	Tirs d'Honneur	<p>Assez chaotiques</p> <p>Absence, au moins, partielle des officiers pour les tireurs situés sur la place</p> <p>Surcharge de certaines armes</p> <p>Alcoolisation excessive de certains tireurs</p> <p>Un Volontaire accidentellement blessé</p> <p>→ placer l'ensemble des tireurs au Martinet</p>
AUTRES	Commissaires	<p>Vifs remerciements pour son accompagnement à F. Joye de la part des Sapeurs et des Zouaves Français</p> <p>Sincères remerciements pour son accompagnement à J-P. Marchal de la part de la Compagnie St-Roch. Toutefois, elle regrette que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ses appels téléphoniques soient restés très souvent sans réponses, • la proposition erronée de quitter les Waibes par la rue Cromboully suite à l'averse, • la demande à la Jeune d'attendre dans le rempart du Midi alors que la Grand'Rue était dégagée <p>La délégation fossoise accompagnée d'A. Dogné n'a pas emprunté la Grand'Rue pour gagner le chant des Oiseaux. Son arrivée a effectivement été perturbée suite à un problème d'intendance durant le lunch</p>
	Poudre	<p>Poudre au sol non dispersée</p> <p>Sachets de poudre « égarés » de-ci de-là dans la ville</p>
	Brûlures	<p>Un spectateur aurait été brûlé par de la poudre abandonnée au sol</p>
	Arrêté de police – tirs	<p>Bien qu'amélioré, il n'est pas toujours respecté par certaines Sociétés</p> <p>Félicitations à l'officier des tromblons de la Zouaverie pour son souci de sécurité</p> <p>Réitérer la réunion « tirs »</p>

	<p>CSR</p> <p>Le rôle des membres du CSR n'est pas de se substituer aux Commandants ou Adjudants et à leurs Officiers subalternes qui sont responsables de l'application stricte des accords, décisions, consignes... pris ou communiqués durant les réunions de préparation. Toutefois, en cas de défaillance de la ligne hiérarchique d'une Société durant la Marche, le CSR se voit contraint d'y remédier dans la mesure du possible</p>
--	--

Malgré la pluie, l'édition 2019 a été une réussite : une St-Roch de Thudiniens. Des améliorations sont, toutefois, toujours possibles. Les sociétés doivent transcender leur esprit de clocher pour que la Marche Saint-Roch soit encore mieux.

Divers :

- Concert : les Chasseurs Carabiniers souhaitent se concerter avec toutes les sociétés pour envisager l'organisation d'un concert commun en avril 2020,
- Mise à l'Honneur : *[les sociétés qui désirent être mise à l'Honneur entre les années 2020 et 2024 sont priées de se faire connaître auprès du CSR pour le 15 septembre au plus tard et de détailler la raison de cette demande (anniversaire, événement particulier...)]. Inspiré par les souhaits des uns et des autres, le CSR pourra ainsi envisager d'établir un calendrier]*

Manifestations :

- 06/07/19 – concours de pétanque des Pompiers des Waibes,
- 07/09/19 – tournoi de pétanque des Sapeurs & Artilleurs,
- 08/09/19 – 18^e fête de la potale St-Roch.

Bel été à toutes et tous et bé råde St-Roch !

Nicolas Mairy & Gérard Vanadenhoven